# LE COURANT MUNICIPAL



Avril 2013

Volume 19 no 2



Sommaire									
Éditorial	Divers								
Le printemps prend son temps 3	Échos du Manoir des deux rivières 7								
Mot du maire	Cours d'aérobie et mise en forme 7								
Inauguration du Manoir des deux rivières 3-4	Fabrique de St-Stanislas 7								
Eau potable 4	Association des loisirs 8								
Pont de la rivière Batiscan 4	Politique familiale 8								
Tête d'affiche Le Nouvelliste 4	Soyez pile à l'heure, vérifiez vos avertisseurs 8								
Communiqués du bureau	Fête du drapeau - École du Versant de la Batiscan 9								
Résumé des séances du conseil municipal 5	Aux amateurs de planches à roulettes et vélos 9								
Rappel concernant le paiement des taxes mun 5	Héma-Québec - Bravo une fois de plus 9								
Mai, mois de l'arbre et des forêts 5	FlashBiblios - Saviez-vous que								
Permis de colportage 5	Popote roulante								
Avis important 5	La maison des jeunes 10								
Entretien des haies = Bon voisinage 6	Calendrier des activités et événements 10								
Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 6	Calendriers des collectes 11-12								

#### <u>Dépôt légal</u>:

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage : 535 copies
Production : Lucille Bédard
Révision : Guy-Paul Beaudoin

Prochaine parution : Juin 2013 Date de tombée : 31 mai 2013

Municipalité de Saint-Stanislas

33, rue du Pont

Saint-Stanislas QC G0X 3E0

Tél.: 819-840-0703

### Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Mardi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h

Mercredi 8 h à 12 h et 13 h à 19 h

Jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h

#### ÉDITORIAL

#### Le printemps prend son temps.

La marmotte avait raison; le printemps sera long. Un simple coup d'œil à mon agenda de l'an dernier me conduit à cette conclusion.

À pareille date en 2012, soit le 26 mars, je balayais l'entrée, la rue et le trottoir; les Canadiens étaient balayés des séries; Bob Gainey et Pierre Gauthier étaient sur le point d'être congédiés; les motoneigistes avaient remisé leur engin et la glace descendait doucement sur la Batiscan. Quel contraste! À quelques endroits, les sentiers de motoneiges sont encore praticables à ce jour, nos Canadiens luttent pour le premier rang de leur division et le trottoir dort sous une épaisse couverture de neige.

Qu'importe... L'intérêt vient de la variété.

Un record de chaleur saluait l'arrivée du printemps l'an dernier; une tempête de 20 cm de neige l'accueillait cette année, forçant les acériculteurs à un

repos forcé. En effet, la saison des sucres, amorcée sur les chapeaux de roue en début de mars n'a repris de plus belle qu'avec l'arrivée officielle du printemps et elle s'annonce prometteuse si l'on en juge par quelques coulées exceptionnelles.

Qu'aurons-nous vécu d'ici la parution du prochain Courant? Une pieuse semaine sainte, de Joyeuses Pâques en famille et, avec un peu de perspicacité, nous aurons évité le poisson d'avril et réussi à piéger quelqu'un d'autre.

Beau printemps à vous tous!

\* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \*

Sincères Félicitations à Karine Brouillette, tête d'affiche dans Le Nouvelliste d'hier. Une preuve de plus que la vraie valeur n'attend pas le nombre des années. Bravo Karine et poursuis ton bon travail.

Guy-Paul Beaudoin

#### MOT DU MAIRE

#### Bonjour à toutes et à tous !

Le 11 mars dernier, se tenait l'inauguration officielle du Manoir des deux rivières. C'est en compagnie de la présidente du conseil d'administration du Manoir, madame Raymonde Bordeleau, de la députée de Champlain, madame Noëlla Champagne, du préfet de la MRC des Chenaux, monsieur Gérard Bruneau et du représentant de la Société canadienne d'hypothèque et de logement, monsieur Paul Poliquin, que nous avons procédé à la traditionnelle coupe du ruban devant plusieurs invités. intervenants. commanditaires et résidants. J'ai cru bon de vous livrer, dans cette édition du Courant municipal, mon allocution:

« C'est la fierté stanoise qui m'anime ce matin à l'inauguration officielle de notre Manoir des deux rivières.

En 2009, la MRC des Chenaux déposait son plan directeur de la stratégie de planification socioéconomique. Découlant d'une série de rencontres de comités spécifiquement composés d'intervenants du milieu de chacune des municipalités de la MRC, ce plan dressait la liste des priorités que lesdites municipalités s'engageaient à réaliser.

À Saint-Stanislas, une des priorités était de donner l'opportunité à nos aînés, lorsque le temps sera venu, de quitter leur résidence permanente, de trouver dans leur village, dans leur communauté, une résidence adaptée à leurs besoins.

Vous savez, dans la majorité des cas, lorsque vient le temps d'aller de l'avant avec un tel projet, le conseil municipal devient le moteur organisationnel.

Chez nous, ce fut différent, le milieu s'est pris en main: consultations, discussions, recherche d'informations. Un groupe d'hommes et de femmes, jeunes et moins jeunes, se sont donc rencontrés et ont décidé de prendre l'initiative de se doter d'une coopérative d'habitation sous l'égide d'un conseil d'administration qui a œuvré en collaboration avec une multitude d'intervenants afin de concrétiser ce projet.

En tant qu'acteur, le conseil municipal a pris des décisions importantes ayant des répercussions à court terme sur ses budgets et ce, en assumant la majeure partie des coûts relatifs au prolongement des infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie ainsi qu'à l'acquisition, l'arpentage et le lotissement du terrain. La Municipalité s'est de plus engagée à verser, en aide financière directe, une somme de 20 000 \$ par année pendant 4 ans. Enfin, un crédit des taxes sur la valeur foncière a été alloué pour une période de 35 ans.

Un grand merci à madame Noëlla Champagne pour son écoute et son implication dans ce projet, à monsieur Poliquin et à son équipe de la Société canadienne d'hypothèque et de logement pour leurs actions probantes. аих intervenants coopératives d'habitation, aux dirigeants de la Caisse populaire Desjardins de la Moraine pour leur appui financier, aux membres de notre coopérative d'habitation, à madame Raymonde Bordeleau membres et аих dи conseil d'administration pour tous les efforts et le temps mis au service des leurs pour cette belle réalisation ainsi qu'à tous ceux et celles qui, souvent dans l'ombre, y ont collaboré.

Soyons fiers de cette belle réalisation! »

#### **EAU POTABLE**

C'est avec beaucoup d'appréhension que nous attendions l'ouverture officielle des soumissions pour notre projet de mise à niveau de nos réseaux d'aqueduc et de distribution de l'eau potable.

À l'heure de tombée prescrite dans l'appel d'offres, six entrepreneurs avaient déposé leur soumission. À l'analyse de chacune d'elle, notre firme d'ingénieurs Genivar nous recommandé a d'accorder le contrat à l'entreprise André Bouvet Ltée de Bécancour. Celle-ci, en plus du prix (1 442 736,35 \$), répond aux critères formulés dans l'appel d'offres, quoique supérieure aux estimés initiaux de 2010 utilisés pour la demande de subvention, mais inférieure aux derniers estimés de Nous serons en mesure d'obtenir un rajustement à la subvention promise de l'aveu même de notre interlocuteur au MAMROT (Ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire).

Des rencontres sont prévues au cours des prochaines semaines avec notre ingénieur et l'entrepreneur pour préparer l'échéancier des travaux et choisir le moment propice pour débuter ces travaux. Selon les critères du devis, une période de 2 mois est prévue pour les réaliser. Restera maintenant à attendre le déroulement du projet conjoint avec Saint-Prosper pour l'alimentation en eau potable. En juin, je serai en mesure de préciser.

#### PONT DE LA RIVIÈRE BATISCAN

Notre quotidien Le Nouvelliste et certains médias électroniques ont grandement fait état de la désuétude de notre Grand pont dans leurs articles ou lors du bulletin de nouvelles ou d'entrevues. Comme mentionné, le MTQ (Ministère des Transports) se propose d'effectuer des travaux pour redonner à la structure existante sa capacité portante normale. Ceci vient tout simplement confirmer que la construction d'un nouveau pont est encore un projet à son étape embryonnaire, ce qui laisse notre députée, Mme Champagne, plutôt agacée face à cette situation. Des demandes de rencontres avec les hauts stratèges du MTQ à Québec sont faites pour qu'une fois pour toute, on statue sur les décisions ministérielles.

#### **TÊTE D'AFFICHE Le Nouvelliste**

Toutes nos félicitations à **Karine Brouillette** qui a été proclamée tête d'affiche par notre quotidien régional, pour son implication et son engagement, autant à l'école secondaire Le Tremplin que dans notre communauté stanoise. Nous sommes fiers de toi Karine et continue cette belle aventure.

Bon printemps!

Alain Guillemette

Maire

#### COMMUNIQUÉS DU BUREAU

#### RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance régulière tenue le 4 mars 2013 :



- Mandats à un arpenteur-géomètre et à un procureur pour l'expropriation des lots 484-22 et 484-24;
- Octroi du contrat de remplacement du système de chauffage de la caserne incendie à Cossette et Pronovost de Saint-Stanislas;

#### Séance régulière tenue le 2 avril 2013 :

#### Octroi de contrats:

- Balai mécanique Trois-Rivières Balayage des rues:
- *Jocelyn Gagnon* Fauchage des bordures de routes;
- *Somavrac* Épandage d'abat-poussière;
- *Porte RO-MA* Installation de portes à l'arrière de la caserne incendie:
- Julien Darveau Entrentien des aménagements paysager pour la saison estivale 2013.

### RAPPEL CONCERNANT LE PAIEMENT DE VOS TAXES MUNICIPALES

Si vous payez par ACCÈSD et que vous avez plus d'un compte de taxes, soyez attentif. Évitez de faire un paiement global pour l'ensemble de vos comptes. Faites plutôt un paiement pour chacun en veillant à appliquer le bon montant sur le bon matricule. Ceci pourrait vous éviter de payer des frais d'intérêt.

Par contre, **si vous payez par chèque**, vous pouvez faire un seul chèque pour le total des comptes.

Date d'échéance versement 2 : 26 juin.

#### MAI, MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

#### Distribution gratuite de plants à la population

Les essences peuvent varier selon la disponibilité des plants à la pépinière.

C'est un rendez-vous:

Le 19 mai 2013 de 9 h à 12 h

Sur le stationnement de l'église.

Des plants seront également distribués aux élèves de l'école du Versant de la Batiscan (Pavillon St-Gabriel) dans la journée du 15 mai.

#### PERMIS DE COLPORTAGE

Pour avoir droit de circuler sur le territoire, le vendeur itinérant doit avoir préalablement obtenu un <u>permis de colportage</u> de la Municipalité. À noter que le commerçant ayant obtenu ledit permis **n'est pas mandaté par la Municipalité**, mais a simplement une autorisation pour faire du porte à porte afin de vendre une marchandise ou d'offrir un service ou solliciter un don

Bien entendu, une fois le permis émis, la Municipalité n'a aucun contrôle sur la façon dont le vendeur se présente chez vous et vous êtes tout à fait libre de le laisser entrer ou pas et même de conclure ou non une transaction avec lui.

Jusqu'à présent, les seules personnes susceptibles d'être mandatées par la Municipalité pour faire du porte à porte sont les pompiers volontaires, pour la vérification des détecteurs de fumée et des extincteurs. Si tel est le cas, nous vous en avisons à l'avance via le Courant municipal ou par communiqué spécial.

À noter que certains produits et services offerts par les vendeurs itinérants sont parfois disponibles auprès des commerçants de la municipalité.

#### **AVIS IMPORTANT**

#### Aux propriétaires de résidences, chalets et roulottes branchés sur le réseau d'égout sanitaire de la Municipalité

Lorsqu'arrive la crue des eaux printanières, il est très important que les eaux de pompage de vos sous-sols soient acheminées à l'extérieur de votre résidence, à la surface du sol <u>et non dans les égouts sanitaires</u>, ceci afin d'éviter des problèmes de refoulement à nos stations de pompage et à vos résidences.

Pour les propriétaires de roulottes, vous devez vous assurer que le bouchon sur votre entrée d'égout soit fermé hermétiquement.

Évitez également de jeter dans les toilettes des guenilles, serviettes sanitaires ou toutes autres matières qui pourraient demeurer coincées dans les pompes, entraînant ainsi un mauvais fonctionnement du système.

Nous comptons sur votre bonne coopération.

#### ENTRETIEN DES HAIES = BON VOISINAGE

Les haies sont présentes partout sur le territoire et permettent de délimiter la localisation de votre propriété servant d'occultation et de brise-vents. Bien que les haies



soient régies par le Code Civil du Québec, les municipalités ont, depuis l'avènement de la gestion de l'urbanisme au Québec, le pouvoir de régir le type d'arbustes, la dimension (la largeur et la hauteur) et l'entretien de vos haies.

Depuis quelques années, le manque d'entretien de nombreuses haies sur le territoire amènent de nombreux conflits de voisinage, en plus d'impliquer de façon fréquente les officiers municipaux, pour rappeler la réglementation en vigueur, s'occuper de la gestion des plaintes et des infractions associées. Tout ceci exige un temps énorme et des conflits pourraient être évités par un entretien régulier de vos haies.

#### Saviez-vous que :

- ✓ il n'existe aucun droit acquis sur la hauteur ou l'empiètement de votre haie chez le voisin?
- ✓ les haies sont régies par la réglementation d'urbanisme en vigueur dans la municipalité, et ce depuis de nombreuses années?
- ✓ un permis municipal est obligatoire avant l'implantation de toute nouvelle haie?
- ✓ une amande minimale de 500 \$ + les frais pourraient vous être signifiés pour toute contravention à la réglementation d'urbanisme, dont l'entretien de votre haie?

Réglementation d'urbanisme en vigueur sur les haies :

- ✓ Hauteur maximale: 1 mètre dans les cours avant et dans la bande riveraine et 1,8 mètre dans les cours latérales ou arrière (exception = visibilité aux intersections)
- ✓ La croissance des arbustes ne dépasse pas 0,1 mètre à l'intérieur des limites de votre propriété sauf dans les cas des haies mitoyennes
- ✓ Les haies doivent être maintenues en bon état

Nous vous avisons qu'au cours des prochains mois, des visites pourraient avoir lieu sur votre propriété afin de s'assurer du respect de la réglementation en vigueur sur les haies. Nous vous demandons d'entretenir vos haies adéquatement afin d'éviter une malencontreuse situation et favoriser l'harmonie de votre voisinage!

Vous remerciant à l'avance de votre précieuse collaboration.



Un des principaux objectifs de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable pour 2017 est de réduire d'au moins 20 % la quantité d'eau distribuée moyenne par personne pour l'ensemble du Québec par rapport à l'année 2001.

Le 6 août 2013, le conseil de la Municipalité de Saint-Stanislas adoptait un règlement concernant, entre autres, l'utilisation de l'eau potable (2012-03) dont voici un extrait :

#### « Arrosage de la végétation

L'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps.

#### Périodes d'arrosage

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux effectué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants :

- a) un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- b) un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi. »

#### ÉCHOS DU MANOIR DES DEUX RIVIÈRES

Depuis ma dernière chronique, il s'est produit autour de nous des événements heureux et d'autres pénibles dont des deuils qui ont touché plusieurs de nos locataires. Eux et leur famille ont été entourés de sympathie amicale par les gens du Manoir et les paroissiens, ce qui a été d'un grand réconfort très apprécié par toutes les personnes concernées, soyez-en assurés. Malgré tout, Pâques et le printemps ont redonné vie à la nature et mis un baume sur les souvenirs tristes, tout en semant l'espoir d'un repos éternel pour ceux et celles qui sont partis rejoindre leurs proches au Paradis, dont nos amies du Manoir, Yvette Perron Cossette et Colette Dessureault Déry... nous ne les oublierons pas!

Le renouveau printanier est aussi le temps des « fêtes au sucre » dans les grandes érablières de la montagne et dans les autres plus familiales. Quelles belles rencontres traditionnelles ont ramené à St-Stan de nombreux paroissiens et autres visiteurs de la région! Nos boisés gardent encore des échos de rires et de musique...

En même temps que les futures fleurs des espaces paysagers du Manoir, quelques nouveaux locataires viendront s'installer et contribueront eux aussi à agrémenter la vie communautaire amicale des occupants actuels. Bientôt, les intéressés devront s'inscrire sur une liste d'attente car, pour peu de temps, il ne reste qu'un ou deux logements de libres. À eux d'en profiter! (418-328-3320).

Quelle agréable et paisible retraite l'équipe des fondateurs bénévoles nous a préparée avec la construction en 2011 de ce Manoir des deux rivières, au 24, rue St-Gabriel. Ils avaient tous raison d'être fiers le 11 mars dernier, lors de l'inauguration officielle de cette Coopérative de solidarité en habitation de St-Stanislas inc. à laquelle ont pris part les autorités gouvernementales et locales, entre autres madame Noëlla Champagne, députée du comté, des représentants de divers organismes dont la SHQ, la MRC des Chenaux, la Municipalité de Saint-Stanislas avec le maire Alain Guillemette, la Caisse populaire Desiardins de la Moraine, la présidente actuelle du conseil d'administration du Manoir, Raymonde Bordeleau, le président fondateur, Claude Cossette et les membres du C.A. de la Coopérative, plusieurs autres invités d'honneur ainsi que les locataires. Nous sommes les chanceux qui profitons des efforts soutenus déployés par les artisans de ces logements pour aînés autonomes ou en légère perte d'autonomie. Nous en remercions sincèrement tous ces membres fondateurs de notre beau Manoir. À la prochaine et bienvenue!

Janine



Photo prise lors de l'inauguration du Manoir des deux rivières: Paul Poliquin de la SCHL, Noëlla Champagne, députée de Champlain, Raymonde Bordeleau, présidente du conseil d'administration et Alain Guillemette, maire de Saint-Stanislas.

#### **FABRIQUE DE ST-STANISLAS**

Pour des raisons de santé, notre pasteur, monsieur l'abbé Jean-Claude Hould, nous quittera au plus tard le 30 juin prochain. Le conseil de fabrique de St-Stanislas, en collaboration avec les mandatés et le comité de liturgie aimerait connaître votre opinion concernant l'avenir de notre communauté religieuse paroissiale. Aussi, nous vous convoquons à une assemblée des paroissiens, dimanche le 14 avril prochain, à 10 h à l'église, après la messe. À cette occasion, madame Lise Filteau, de l'Office diocésain sera des nôtres pour nous expliquer différentes manières de procéder. Bienvenue à toutes et à tous.

#### COURS D'AÉROBIE de notre champion Robin Roy!!!!

Au centre communautaire de Saint-Narcisse Les mardi et jeudi, de 19 h à 20 h, à compter du 14 mai 2013, durant 6 semaines.

Tarifs: 1 fois/semaine = 60 \$ 2 fois/semaine = 100 \$

Réservez le plus vite possible en appelant Caroline Lemieux au 418-328-3316 ou au 819-244-3316.

#### MISE EN FORME POUR LES 50 ANS ET PLUS

À la salle municipale de Saint-Maurice (2431, St-Jean). Le vendredi matin, de 9 h 30 à 10 h 30.

Du 19 avril au 31 mai (7 semaines).

Coût: 42 \$. Inscription le 9 avril.

Contactez Doris St-Arnaud au 819-694-3698 ou par courriel doris@dorisstarnaud.com

#### ASSOCIATION DES LOISIRS

Pour avoir fait encore cette année un succès de la randonnée aux flambeaux, merci aux participants. Merci aussi à nos alliés qui, année après année, apportent leur aide pour faire de ce rassemblement une réussite. Merci à Jean-Paul Brouillette et son épouse Denise pour leur hospitalité, Rejean Baillargeon pour ses talents culinaires et Louis Bordeleau et Raymond Germain pour ajouter un peu de magie à l'activité. Merci aussi au club de l'Âge d'Or qui nous a permis d'utiliser son local pour le souper.

Félicitations aussi aux jeunes organisateurs du tournoi de hockey bottine qui, une fois de plus cette année, fut couronné de succès en réunissant quelque 17 équipes. Votre enthousiasme et votre détermination sont une source de motivation à vous appuyer.

Finalement merci à Gaétan Bédard qui nous a permis de profiter d'une belle glace tout l'hiver. Merci sincèrement.

Surveillez prochainement un envoi postal qui invitera les jeunes de 8 à 17 ans à s'inscrire pour la balle donnée pour la saison estivale 2013. Du même souffle, si vous êtes un adulte et que vous désirez partager votre passion avec les plus jeunes en devenant entraîneur pour un de ces clubs, vous êtes les bienvenus. Il y aura aussi inscription pour l'OTJ s'adressant aux jeunes de 5 à 12 ans. Vous recevrez des informations sous peu.

#### POLITIQUE FAMILIALE

À la fin de l'automne, vous avez reçu une invitation à compléter un sondage sur votre vision de la municipalité ainsi que la possibilité d'y émettre vos commentaires. Nous en sommes à dresser un compterendu de ce qui émergera de la politique familiale pour les prochaines années. Vous avez été près de 120 personnes à prendre le temps de compléter ce questionnaire qui aidera à faire de la municipalité un meilleur milieu. Merci!

À mettre à votre agenda : Journée de la famille à Ste-Anne-de-la-Pérade le dimanche 26 mai

Hommage aux finissants : Petit rappel aux étudiants qui sont finissants cette année. Il est toujours temps de vous inscrire à cette activité qui vous encourage dans votre cheminement scolaire. Pour plus d'infos et pour inscription: <u>liz dery@hotmail.com</u>

#### SOYEZ PILE À L'HEURE, VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE



Le service incendie de Saint-Stanislas, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à profiter du changement d'heure de dimanche pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si elle a bien reçu le signal.

Des points importants à retenir :

- ➤ Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable;
- ➤ Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et, idéalement, dans chaque chambre à coucher:
- ➤ Installez des avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond;
- ➤ S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changezle;
- ➤ Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le;
- ➤ Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée; toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin;

www.securitepublique.gouv.qc.ca

#### FÊTE DU DRAPEAU AU PAVILLON ST-GABRIEL DE L'ÉCOLE DU VERSANT DE LA BATISCAN



L'historique et le salut au drapeau s'est déroulé en présence de madame Noëlla Champagne, députée de Champlain, monsieur Alain Guillemette, maire, madame France Brulé, directrice, le c.a. de la Société St-Jean-Baptiste et plusieurs autres invités. Pour l'occasion, des drapeaux et articles scolaires ont été remis aux élèves.

Thérèse Bouchard, présidente

#### AVIS IMPORTANT

## Aux amateurs de planches à roulettes et de vélos



Suite à un avis reçu des assureurs de la Fabrique de Saint-Stanislas, celle-ci vous avise qu'il est strictement interdit d'utiliser le perron de l'église pour la pratique de vélo, de planche à roulettes et tout autre sport similaire.

Le conseil de la Fabrique sollicite votre collaboration et vous en remercie!



BRAVO...
UNE FOIS DE PLUS!

Héma-Québec tient à remercier les bénévoles pour leurs efforts déployés lors de la collecte de sang tenue le 27 février dernier. Leur enthousiasme et leur ardeur aura amené 81 personnes à faire don de leur sang.

MERCI également aux donateurs, de la part des receveurs, pour qui vous faites toute la différence!



#### SAVIEZ-VOUS QUE...

Votre bibliothèque municipale vous offre de nombreux

documentaires pour adultes de grande qualité et diversifiés? Que ces documentaires sont rarement achetés par les individus car trop dispendieux? La force du Réseau BIBLIO permet de le faire pour vous, alors pourquoi ne pas en profiter!

Curieux de connaître la vie de nos personnalités publiques?

• Les biographies de Jean-Pierre Ferland, du Doc Mailloux et de Louise Forestier, entre autres, sont disponibles.

Vous désirez acquérir une nouvelle voiture?

• Consultez le Guide de l'auto 2013.

En manque d'inspiration pour le brunch familial du dimanche?

• Essayez Les matins gourmands du Club des petits déjeuners : 70 recettes qui ont de la personnalité!

Il y a aussi des livres magnifiques qui sont expédiés avec les échanges, et qui sont regroupés sous un même thème, tels que : voyages autour du monde, les grandes capitales, les bijoux, cinéma, mythologie, etc. Et c'est **GRATUIT!** 

Vous êtes déjà un usager de la bibliothèque? Rendez-vous sur le catalogue en ligne à www.simbacqlm.ca et entrez le livre désiré ou consultez-nous pour connaître la thématique de l'exposition reçue lors du dernier échange. Si vous n'êtes pas un usager, présentez-vous à la bibliothèque, demandez votre carte d'usager et votre NIP pour avoir enfin accès, vous aussi, à des milliers de documentaires!

Le prochain échange de livres avec le Réseau de Trois-Rivières aura lieu le 12 avril.

#### Heures d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi et mercredi de 19 h à 20 h Mardi de 15 h à 16 h 30

L'équipe de la bibliothèque municipale

#### POPOTE ROULANTE

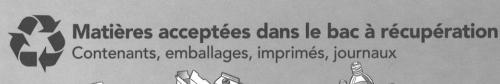
Depuis maintenant 5 ans, Lucie Dupont agit à titre de responsable du service de la popote roulante à Saint-Stanislas. Elle et son époux ont maintenant décidé de quitter Saint-Stanislas pour aller s'installer à Trois-Rivières. Nous tenons à la remercier pour ces années pendant lesquelles elle a su diriger l'équipe de bénévoles avec brio.

Dorénavant, pour obtenir de l'information sur le service de la popote volante ou pour devenir bénéficiaire, vous devrez contacter Thérèse Bouchard au 418-328-8596.

#### LA MAISON DES JEUNES

La MDJ fera sa collecte de canettes et bouteilles vides samedi le 4 mai. Les jeunes passeront par les maisons pour les ramasser. Si vous devez vous absenter, veuillez déposer vos sacs identifiés « MDJ » sur la galerie. Si vous demeurez à l'extérieur du village, vous pouvez venir déposer vos sacs au local de la MDJ, au 1375, rue Principale. Par contre, si vous en avez beaucoup, appelez-nous et quelqu'un ira les chercher. Contactez Lucie au 418-328-3899 ou Sylvie au 418-328-8650.

CALE.	NDRIER DES ACTIVITÉS E	T ÉVÉNEMENTS
10 avril	Réunion des Chev. de Colomb	
<b>20 avril</b> 20 h	Soirée dansante	Organisée par le club de l'Âge d'Or de St-Stanislas, animée par Marcel et Diane Charest, à la salle municipale.
<b>23 avril</b> 18 h	Souper de l'assemblée générale annuelle de l'Âge d'Or	Pour les membres seulement. C'est gratuit. Réserver auprès de Clémence au 418-328-3520 ou de Ginette au 418-328-4582.
<b>24 avril</b> 19 h 30	Assemblée générale annuelle de la Caisse populaire	Salle municipale de Saint-Stanislas. Plusieurs prix de présence seront remis et un tirage spécial sera effectué parmi les membres de 16 à 35 ans qui se présenteront à l'assemblée.
25 avril	Assemblée générale annuelle du Parc de la rivière Batiscan	Pour les membres seulement.
1 <sup>er</sup> mai	Réunion des Filles d'Isabelle	Souper à la fondue chinoise pour souligner la fête des Mères, suivi d'une partie récréative avec la chorale <i>Le Choeur de l'amitié</i> . Bienvenue à toutes nos membres.
<b>6 mai</b> 19 h 30	Séance du conseil municipal	
8 mai	Réunion des Chev. de Colomb	
<b>18 mai</b> 20 h	Soirée dansante	Organisée par le club de l'Âge d'Or de St-Stanislas, animée par Marcel et Diane Charest, à la salle municipale.
<b>3 juin</b> 19 h 30	Séance du conseil municipal	
	Vie active	Tous les jeudis à 9 h 30, jusqu'au 16 avril. De retour en septembre.
	Marche	Tous les jeudis, départ à 9 h 30.









Les écocentres sont des lieux dédiés à la valorisation des matières. Vous

devrez trier vos matières et les déposer dans les conteneurs identifiés par catégories. Une preuve de résidence vous sera demandée. Des frais de 10 \$ par chargement peuvent être appliqués pour certaines catégories de matières. Pour plus de renseignements : rgmrm.com



L'écocentre mobile accepte les mêmes matières qu'un écocentre. L'écocentre mobile sera présent, entre 10 h et 16 h, aux dates et endroits suivants :

25 mai Saint-Angèle-de-Prémont

1er juin Saint-Prosper

21 septembre Saint-Élie-de-Caxton

28 septembre Saint-Luc-de-Vincennes

#### Catégories acceptées



Métal Électroménagers, outils, ferraille







Horaire d'hiver Jeudi au samedi

### **Emplacements et horaires**

Trois-Rivières 2455, rue Charbonneau

Horaire d'hiver 1er décembre au 31 mars Mardi au samedi 9 h 30 à 16 h 30

Shawinigan 2132, avenue de la Transmission

Champlain 295, route Sainte-Marie

1er décembre au 31 mars 9 h 30 à 16 h 30

Horaire d'été 1er avril au 30 novembre Mardi au samedi 8 h 30 à 17 h 30

Louiseville 760, avenue Deveault

Saint-Étienne-des-Grès 440, boul. de la Gabelle entrée no. 4

Horaire d'été 1er avril au 30 novembre Mardi au samedi 9 h 30 à 16 h 30

Branches Résidus verts

**Appareils** contenant des gaz réfrigérants Réfrigérateurs, climatiseurs. congélateurs







Semaine verte

#### Autres matières 10 \$ / chargement Vitre, gypse, laine minérale, tapis, prélart, meubles rembourrés

#### Collecte des gros déchets

Les gros déchets (meubles et autres) seront ramassés durant les semaines suivantes: Du 29 avril au 23 mai Du 1e au 4 juillet Du 23 septembre au 17 octobre

Pour les cas spéciaux, en d'autres temps, contactez votre municipalité.

#### Collecte des feuilles mortes

Les feuilles mortes devront être déposées dans des sacs et elles seront ramassées les semaines suivantes:

Municipalités 28 au 31 octobre Semaine bleue 11 au 14 novembre 21 au 24 octobre Municipalités

4 au 7 novembre

#### Déchets exclus de la collecte

Les réfrigérateurs, les matériaux de construction et les déchets domestiques dangereux ne sont pas ramassés par le service de collecte des déchets. Ceux-ci doivent être apportés à l'Éco-Centre au site de Champlain.

Sect	Secteurs inclus dans le territoire d'une autre municipalité					
Batiscan	Rang Nord, Rang Cinq-Mars, Route du Village Champlain	Ste-Geneviève-de-Batiscan				
Batiscan	Route 138 à l'est de la rivière Batiscan	Ste-Anne-de-la-Pérade				
Champlain	Rang de Picardie, Avenue des 14 Soleils	Batiscan				
Ste-Anne-de-la-Pérade	Secteur nord de l'autoroute 40 (Route 159, Rang Petit Ste-Marie et Rapide Nord)	St-Prosper-de-Champlain				
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang de la Rivière-à-la-Lime au nord de la Route Thibeault	St-Narcisse				
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang Sud au sud de l'autoroute 40	Batiscan				
St-Maurice	Secteur du Lac Thibeault	St-Narcisse				
St-Narcisse	Rang St-Félix, Rang Ste-Marguerite	St-Maurice				
St-Narcisse	Partie de la Route 352 à l'est du Rang des Chutes Nord	St-Stanislas				
St-Prosper-de-Champlain	Partie du Rang St-Augustin à l'ouest de l'intersection de la route 159	Ste-Geneviève-de-Batiscan				

Les bacs roulants doivent faire face à la rue (ouverture vers la rue) et placés de façon à être facilement accessibles par les préposés et les équipements de la MRC (minimum de 1 mètre de tout obstacle).

Les déchets doivent être déposés à l'intérieur des bacs roulants. Le couvercle doit être fermé. Sauf lors la collecte des gros déchets, les déchets placés à l'extérieur des bacs roulants ne seront pas ramassés.

Les collectes 25 et 26 décembre 2013 et du 1<sup>e</sup> et 2 janvier 2014 sont devancées chacune de 2 jours

Merci de votre collaboration : Le service d'hygiène du milieu de la MRC des Chenaux

# Calendrier 2013



La collecte des matières recyclables se fait une fois aux deux semaines et toujours le même jour dans votre quartier. Pour connaître le jour de la collecte dans votre municipalité : rgmrm.com



Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie





MARS										
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM				
					1	2				
3	4	5	6	7	8	9				
10	11	12	13	14	15	16				
17	18	19	20	21	22	23				
24	25	26	27	28	29	30				
31										

AVRIL										
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM				
	1	2	3	4	5	6				
7	8	9	10	11	12	13				
14	15	16	17	18	19	20				
21	22	23	24	25	26	27				
28	29	30								

MAI										
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM				
			1	2	3	4				
5	6	7	8	9	10	11				
12	13	14	15	16	17	18				
19	20	21	22	23	24	25				
26	27	28	29	30	31					



JUILLET										
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM				
	1	2	3	4	5	6				
7	8	9	10	11	12	13				
14	15	16	17	18	19	20				
21	22	23	24	25	26	27				
28	29	30	31							

AOÛT										
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM				
				1	2	3				
4	5	6	7	8	9	10				
11	12	13	14	15	16	17				
18	19	20	21	22	23	24				
25	26	27	28	29	30	31				







	DÉCEMBRE										
	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM				
	1	2	3	4	5	6	7				
	8	9	10	11	12	13	14				
	15	16	17	18	19	20	21				
	22	23	24	25	26	27	28				
	29	30	31								
I	Autr	es i	nfor	mati	ons	au v	erso				





Jour de collecte	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Semaine verte	St-Prosper-de-Champlain	St-Maurice	Ste-Geneviève-de-Batiscan	St-Narcisse
Semaine bleue	Ste-Anne-de-la-Pérade	Batiscan	Champlain / St-Luc-de-Vincennes	St-Stanislas

2

8 9

15 16

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES 2013



	JANVIER									
Dim		Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam				
	31 de	c 1	2	3	4	5				
6	7	8	9	10	11	12				
13	14	15	16	17	18	19				
20	21	22	23	24	25	26				
27	29	29	30	31						
			MAI							

	23	23	30	31			
			MAI				
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
	29 et	30 av.	1	200	gaji,	4	
5	6	7	PAG	ο <i>β</i> , ,	10	11	
12	130	te4h	15	16	17	18	
	20	21	22			25	
26	27	28	29	30	31	1 juin	

5\_

26

eAdom.

18 19

10

24 25

16ct@7

15

260 23

月29 30

7

13 14

20 21

27 28 🎇

17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		
			JUIN			
Dim		Mar				
2	3	4	5	62	gair	8
9	10	11 128 25	bde	13	14	15
16	.470	<b>128</b>	19	20	21	22
2 <b>£</b>	24	25	26	27	28	29
30						

FÉVRIER Dim Lun Mar Mer Jeu Ven Sam

3 4 5 6

10 11 12 13 14

MARS								
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam		
					1	2		
3	4	5	6	7	8	9		
10	11	12	13	14	15	16		
17	18	19	20	21	22	23		
24/31	25	26	27	28	29	30		
JUILLET								
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam		

			AVKIL			
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				
			40ÛT			

H		29 et	30 av.	1	2	9911	4
19 5	5	6	7	Pgq.	oğ,	10	11
<u>a</u> 1	2	130	t <b>24</b> h	15	16	17	18
<u>a</u> 1	C	20	21	22	23	24	25
2	6	27	30 av. 7 124 21 28	29	30	31	1 juin
			SEP	TEM	BRE		
Di	m	Lun	Mar	Mor	lau	Van	Sam



	2 <b>£</b>	24	25	26	27	28	29		260	22	23	24	25	26	27
	30								28	29	30	31			
			00	стов	RE						NO	VEM	BRE		
	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam		Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
Same of	3	0 sept	1	2	nadai	re <sub>4</sub>	5		<i>.</i>					1	2
	6	7	. She	pgor	10	11	12	Z,	3	4	5		7	8	9
	13	C <b>a</b> ∦e	15	16	17	18	19	1	3 10	11	12	13	14	15	16
,	20	21	22	23	24	25	26		17	18	19	20	21	22	23
	27	28	29	30	31				24	25	26	27	28	29	30

17

AOÛT									
Dim Lun Mar Mer Jeu Ven Sam									
				120	Jajire	3			
4	5	6	<b>600</b>	W.	9	10			
11	.12	ra3/	14	15	16	17			
18.	19	20	21	22	23	24			
25	26	20 27	28	29	30	31			
	DÉCEMBRE								
Dim	Lun	Mar	Mar	lou	Von	Sam			

DÉCEMBRE									
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam			
1	2	3	4	5	6	7			
8	9	10	11	12	13	14			
15	16	17	18	19	20	21			
22	23	24	25	26	27	28			
29	30	31	1 et 2	jan.					
	_		Devar	icées					

Collectes spéciales (gros morceaux et feuilles mortes) et autres informations au verso